

**Municipalité de Saint-Sophie-d'Halifax
Province de Québec
Canada**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax, tenue le 14 juillet 2015, à 20 heures, au Centre Communautaire, 10 rue de l'Église.

Sont présents: Manon Lambert, Sylvain Laganière, Normand Provencher, Serge Breton et Jean Goulet, conseillers et conseillère, formant quorum sous la présidence de Mme Marie-Claude Chouinard, mairesse.

Est également présente Mme Suzanne Savage, directrice générale / secrétaire-trésorière.

77-07-15
Ordre du jour

Il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

ADOPTÉ

78-07-15
Procès-verbal
9 juin

Il est proposé par Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 9 juin 2015 soit accepté et que l'on dispense la secrétaire-trésorière d'en faire la lecture.

ADOPTÉ

79-07-15
Comptes
municipaux

Il est proposé par Normand Provencher, appuyé et résolu à l'unanimité que le conseil approuve et autorise le paiement des comptes :

Comptes à ratifier :	26 577.59 \$
Compte à payer :	<u>155 957.48 \$</u>
Total des paiements	182 535.07 \$

ADOPTÉ

80-07-15
Appel d'offres
Ponceau Rg.6

Il est proposé par Sylvain Laganière, appuyé et résolu à l'unanimité de procéder par appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres (SÉAO) pour le remplacement d'un ponceau dans le rang 6. Ces travaux sont conditionnels à l'acceptation par le Ministère des Transports d'une demande de subvention dans le cadre du programme de réhabilitation du réseau routier local.

ADOPTÉ

81-07-15
Système d'alarme
débitmètre

Il est proposé par Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser l'installation d'un système d'alarme sur le débitmètre au réservoir d'aqueduc, par la compagnie Automatisation D2E, au coût de 3 500.00 \$, plus les taxes, selon l'estimé fourni en date du 29 juin 2015.

ADOPTÉ

82-07-15
Entente
ORAPÉ

ATTENDU l'entente avec Orapé pour la collecte et le traitement des encombrants pour une période de 5 ans, tel que mentionné dans la résolution 145-11-11;

ATTENDU QUE cette entente entre Orapé et la municipalité n'a pas été signée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Manon Lambert, appuyé par et résolu à l'unanimité d'autoriser Suzanne Savage, directrice générale à signer ladite entente.

ADOPTÉ

83-07-15
Nomination
secr.-trés. adjoint

Il est proposé par Serge Breton, appuyé et résolu à l'unanimité de nommer M. Jérémie Tremblay, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint.

ADOPTÉ

84-07-15
Projet Pacte
Rural

CONSIDÉRANT que la municipalité a déposé au CLD de l'Érable tous les documents requis en lien avec sa démarche de réflexion et de consultation réalisée dans le cadre du pacte rural 2014-2019 de la MRC de l'Érable;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Sylvain Laganière, appuyé et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax recommande à la MRC de l'Érable le financement du projet suivant à partir de l'aide financière du pacte rural, et ce, pour le montant indiqué :

- Projet Espace Sophia – 22 400 \$

QUE la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax participe financièrement pour une somme de 4 480 \$ au projet Espace Sophia et que M. Jérémie Tremblay soit nommé responsable du projet et autorisé à signer le protocole d'entente relatif à l'aide financière à intervenir entre la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax et la MRC de l'Érable.

ADOPTÉ

85-07-15
Dons et
commandites

Il est proposé par Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax effectue les dons et commandites suivants, tel que mentionné dans la politique adoptée le 10 février 2015 :

50 \$ au Centre d'Action Bénévole de l'Érable pour la soirée Hommage aux bénévoles du 16 avril 2015;

100 \$ à la Table des ressources enfance famille de l'Érable pour le projet Vacances-Familles;

105 \$ à la Polyvalente La Samare pour le Grand Défi Pierre Lavoie au secondaire;

500 \$ au Comité de la Fête au village pour l'évènement du 25 au 28 juin 2015;

750 \$ au Comité des Loisirs de Ste-Sophie-d'Halifax pour la fête champêtre en septembre;

100 \$ au Comité de Promotion du Loisir familial pour la Journée Bouger en famille de la MRC de l'Érable le 12 septembre 2015;

50 \$ à l'Association des personnes handicapées de l'Érable inc. pour leurs activités;

170 \$ à Orapé pour les projets d'aide pour les familles à faible revenu;

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à effectuer le paiement de ces dons et commandites.

ADOPTÉ

86-07-15
Place aux
Jeunes

Marie-Claude Chouinard se retire de la discussion à ce moment.

CONSIDÉRANT les engagements de notre municipalité dans la Stratégie 2015-2020 ;

CONSIDÉRANT les engagements de Place aux jeunes dans l'aide apportée pour l'atteinte de nos engagements ;

CONSIDÉRANT l'importance d'unir nos forces pour l'atteinte de l'objectif << On vise dans le 1000 >> ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Normand Provencher, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser le don de 1 \$ par résident à Impact emploi pour le programme Place aux jeunes Érable 2015-2016, représentant une somme de 676 \$ et d'autoriser la secrétaire-trésorière à en effectuer le paiement.

ADOPTÉ

87-07-15
Calendrier de
conservation

Attendu qu'en vertu de l'article 7 de la *Loi sur les archives* (L.R.Q., chap. A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents ;

Attendu qu'en vertu du troisième alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4° à 7° de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente ;

Attendu que la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax est un organisme public visé au paragraphe 4° de l'annexe de cette loi ;

Attendu que la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax n'a pas de règlement de délégation de pouvoirs ou de signature ou que son règlement ne prévoit pas la matière de la présente résolution ;

En conséquence, il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser Suzanne Savage, directrice générale à signer le calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente, et à soumettre ce calendrier ou cette modification à l'approbation à Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax.

ADOPTÉ

88-07-15
Programme
Soutien aux
installations
sportives

Il est proposé par Sylvain Laganière, appuyé et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax autorise la présentation du projet de « modules d'exercices pour le sentier pédestre » au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III;

QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

QUE la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax désigne monsieur Jérémie Tremblay, directeur général adjoint comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉ

Avis de motion

AVIS DE MOTION est donné par Manon Lambert qu'elle présentera ou fera présenter un règlement modifiant le règlement numéro 3 régissant la période de questions.

Avis de motion

AVIS DE MOTION est donné par Serge Breton qu'il présentera ou fera présenter un règlement d'emprunt au montant de 291 143.00 \$ pour des travaux de remplacement d'un ponceau dans le rang 6.

89-07-15
Moto-Club
Bois-Francis

Il est proposé par Normand Provencher, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser le Moto-Club des Bois-Francis inc. à traverser le rang 2, près du pont Lambert, pour rejoindre le sentier de VTT.

ADOPTÉ

90-07-15
Levée de
la séance

Il est proposé par Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité que la présente séance soit levée à 20 :30 heures.

ADOPTÉ

Marie-Claude Chouinard
Mairesse

Suzanne Savage Directrice générale/
secrétaire-trésorière